

Atelier 1 transverse

ATELIERS

1.1
1.2
1.3

Mettre en synergie les compétences pour inventer de nouveaux dispositifs au service des personnes

1.1 Développer des réponses diversifiées d'accueil et de prévention dans le champ de la petite enfance

La prise en compte globale du jeune enfant et de sa famille nécessite d'apporter une diversité de réponses qui se complètent. En articulant CAMSP, EAJE, LAEP, RAM..., les PEP bâtissent des projets novateurs d'accueil du jeune enfant.

Comment mettre en synergie les savoir-faire et compétences de notre réseau au service de dispositifs globaux et innovants ?

1.2 Développer l'accueil des personnes en situation de handicap dans les séjours PEP attitude

Afin de permettre à tous d'accéder au départ et de participer à des expériences de vacances partagées, quels que soient ses besoins spécifiques, trois axes de travail apparaissent complémentaires : la relation aux parents et à la personne, l'adaptation des activités ou du contenu du séjour, la préparation et l'accompagnement des équipes. Au regard des engagements du projet fédéral et de l'identité de marque PEP Attitude : quelles pratiques mettre en place, avec quels partenaires ?

1.3 Développer les plateformes de services pour répondre aux besoins des personnes

Concevoir et mettre en œuvre l'accompagnement global du parcours des personnes, suppose de répondre à leurs attentes et besoins par l'articulation de prestations individualisées fournies par des intervenants variés.

Le développement de plateformes de services et de dispositif intégrés constitue à ce titre un enjeu majeur pour le secteur associatif.

Quelle organisation structurelle, quelle gouvernance et modalités opérationnelles sous-tendent le déploiement de cette nouvelle offre de service ?

Atelier 2 transverse

ATELIERS

2.1
2.2
2.3

Favoriser la participation de tous les publics

2.1 Impliquer les personnes accompagnées et les familles dans la construction de leur projet de vie

Dépasser le cadre structurant de l'activité des ESSMS en plaçant non plus la personne au centre des préoccupations mais son projet. Il s'agit de favoriser la pleine participation de la personne à la construction de son projet.

2.2 Impliquer les habitants dans l'animation locale

L'animation locale vise à faciliter l'insertion sociale des familles dans leur environnement. Elle favorise le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale, soutient la cohérence et la visibilité de celles-ci. Elle encourage les initiatives des habitants, la dynamique participative au sein des structures et la concertation entre acteurs, tout en améliorant l'économie générale du secteur de l'animation de la vie sociale.

Comment les PEP peuvent mobiliser cette approche participative pour permettre l'expression des habitants et leurs bons niveaux d'implication ?

2.3 Constuire des projets de loisirs et de vacances avec les enfants et les adolescents

Temps d'émancipation, d'enrichissement et d'épanouissement personnel, les loisirs et les vacances constituent pour les enfants et les adolescents des expériences d'autant plus constructives qu'ils ont la possibilité d'être acteurs de leurs propres projets. Comment concilier le cadre des offres de loisirs et de vacances avec notre ambition d'émancipation ? Quelles nouvelles formes de pratiques mettre en place, notamment en direction des adolescents, à l'âge où le désir d'autonomie va de pair avec un désintérêt pour les structures encadrées ?

Atelier 3 collaboratif

Laïcité dans les lieux d'accueil PEP (ESMS, centres de vacances, ALSH, crèches....)

Les participants travailleront à partir de situations du quotidien des structures. L'objectif de l'atelier sera de construire une trame de questionnement pour travailler la posture professionnelle et la relation à la personne.

Atelier 4 expert

Accompagner les adultes dans l'accès à un habitat autonome

Répondre aux aspirations de celles et ceux qui souhaitent d'autres modes de vie que ceux proposés en institution, ainsi qu'aux enjeux du vieillissement et à l'évolution des situations de handicap, interroge la question essentielle l'habitat.

De nombreuses modalités existent déjà sur le territoire : habitat inclusif, habitat intermédiaire, habitat accompagné ou habitat adapté. L'accès et le maintien dans un logement sont des enjeux essentiels pour la réalisation de la vie professionnelle, sociale, pour une participation complète à la société. Au-delà de la question de l'habitat, c'est donc bien le projet de vie sociale de la personne qui est au cœur de nos préoccupations. À travers des expériences de terrain, l'atelier s'attachera à soulever les leviers et les points de difficultés pour construire des projets prenant en compte cette dimension essentielle.

Atelier 1 transverse

ATELIERS

1.1
1.2
1.3

Mettre en synergie les compétences pour inventer de nouveaux dispositifs au service des personnes

Quelle articulation construire entre les dispositifs au service de territoires inclusifs ? Quels rôle et place de chaque acteur ?

L'accélération de la convergence de l'action publique en faveur de la société inclusive entraîne le foisonnement de dispositifs, pôles ressources, plateformes...

Chacun intervient sur un périmètre spécifique avec une entrée sectorielle. Ainsi, des dispositifs (par exemple ITEP/SESSAD,) sont nés d'expérimentations dans le champ médico-social, les pôles ressources interviennent dans le champ de la petite enfance et des loisirs. Comment garantir la cohérence de l'action, organiser la coordination entre ces dispositifs et la coopération entre les acteurs ?

L'objectif de cet atelier est de co-construire des propositions concrètes concernant l'articulation entre les fonctions et les missions de ces modes organisationnels (dispositifs, plateformes, pôles ressources...).

Atelier 2 transverse

ATELIERS

2.1
2.2
2.3

Favoriser la participation de tous les publics

Quelles sont les conditions pour la mise en œuvre de la participation des publics ? Quelles pratiques et postures professionnelles ? Quels partenariats ?

À partir des pratiques et réflexions de chaque secteur, l'objectif de l'atelier est d'identifier une démarche d'évolution des pratiques et des modalités d'actions communes permettant l'expression et la participation de tous les publics, quelle que soit leur situation.

Atelier 5 expert

Développer et faire vivre la mixité des publics au sein des séjours PEP attitude et des accueils collectifs

Comment permettre ces temps de rencontre avec d'autres pour qu'ils puissent être sources d'épanouissement personnel, d'éducation à la diversité et facteurs de cohésion sociale ? Quelles pratiques développer avec nos partenaires (Comités d'entreprise, CAF, collectivités, organismes de formation...)?

Atelier 6 collaboratif

Quelles réponses pour favoriser la conciliation des temps de vie des familles et des fratries ?

Si mettre en place des solutions de répit apparaît aujourd'hui indispensable pour les familles, elles ne répondent pas à toutes les situations et peuvent apparaître comme une compensation face à la difficulté d'accès au droit commun. Quelles solutions restent à inventer pour inverser cette logique et permettre la prévention des situations d'épuisement et de rupture pour les parents et les fratries ?

L'objectif de cet atelier est d'élaborer collectivement des pistes de réponse et des axes de travail qui nourriront le développement de notre action sur les territoires.

Atelier 7 transverse

ATELIERS

7.1
7.2
7.3

La qualité au service des personnes au sein du réseau PEP

7.1 L'amélioration continue de la qualité dans les ESMS

Comment dépasser les obligations légales liées à la qualité pour mettre en place une véritable démarche au sein des ESMS en associant les personnes accompagnées à cette démarche.

7.2 La qualité dans les séjours PEP attitude : construire un référentiel commun

En relation avec la mise en œuvre de notre identité marque commune et du schéma de commercialisation national, le développement de l'activité de séjours nécessite de définir le cadre qualitatif de ces séjours à la fois en termes de :

- niveau de prestations,
- déclinaison opérationnelle de notre projet éducatif et social.

7.3 Comment intégrer la qualité dans les dispositifs et accueils sur les territoires ?

De nombreux acteurs, associatifs ou non, portent des actions de proximité auprès des publics. Quels éléments de qualité communs les PEP peuvent-elles développer pour se différencier auprès des collectivités territoriales, des services de l'Etat et des publics ?

Atelier 8 collaboratif

Quelles modalités d'accueil et quel projet pour les Mineurs Non Accompagnés ?

L'accueil et l'accompagnement de MNA par les associations du réseau PEP porte sur une diversité d'actions (mise à l'abri, accompagnement linguistique, culturel et citoyen, jeunes migrants accueillis dans le cadre

d'Ordonnances de Placement provisoire..) et de modes d'accueils (en MECS, en appartements, dans des structures dédiés, chez l'habitant...). Comment pouvons-nous dépasser les seules relations avec les services des Préfectures et

des Conseils départementaux et passer à un accompagnement global des MNA en tant que jeune, pouvant accéder au droit commun des dispositifs jeunesse des collectivités et des services de l'Etat ?

Atelier 9 collaboratif

Quels dispositifs d'accompagnement pour prévenir les situations de rupture scolaire liées à des raisons de santé ?

Appréhender de façon globale les situations des élèves éloignés de l'école pour raison de santé nous amène à questionner le périmètre des différents dispositifs d'accompagnement existants (SAPAD, SAMELY, PRED, ASERSA...).

Comment pouvons-nous dépasser la notion de services spécifiques par une prise en compte de la santé dans son acception la plus large (celle de l'OMS). Comment repenser notre intervention, notamment par le déploiement d'une palette ressource « globale » de lutte contre les risques de décrochage scolaire, liées à des raisons de santé ?

Atelier 10 expert

Comment développer des projets d'accès à la culture pour tous ?

Comment développer des offres culturelles pour tous les publics, notamment ceux en situation de handicap ? Comment ces offres peuvent-elles contribuer à l'animation des territoires, particulièrement des plus défavorisés (quartiers politique de la ville ou zones rurales) ? Sur quelles compétences, outils, dispositifs s'appuyer ?

Atelier 11 expert

Passer du budget prévisionnel à l'EPRD : piloter sa stratégie financière

L'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) se substitue aux budgets prévisionnels et se caractérise par une inversion de la logique antérieure : la prévision des produits détermine dorénavant celle des charges. La généralisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) et le passage à l'EPRD sont deux réformes structurantes dans le secteur médico-social. Quelles sont les conséquences sur la stratégie, le pilotage, le fonctionnement et l'organisation des établissements et organismes gestionnaires ? Comment s'approprier cette nouvelle logique et la mettre au service de l'association ?

Atelier 12 expert

Articuler son établissement ou son activité aux dynamiques partenariales sur les territoires fragilisés (QPV, ZRR)

Pour répondre aux problématiques des territoires les plus fragiles, les acteurs publics ont organisé le croisement de leurs politiques (ZRR, QPV...). Ce sont dans les dispositifs croisés que celles-ci peuvent prendre corps.

Comment les établissements (CMPP, CAMSP...) ou les activités accueil de proximité, illettrisme... peuvent-ils développer des dynamiques territoriales dans ce cadre ?

16h30

Atelier 7 transverse

ATELIERS

7.1
7.2
7.3

La qualité au service des personnes au sein du réseau PEP

Quelle démarche qualité pour tenir les engagements du projet PEP ?

Au-delà des critères qualité propres à chaque secteur, quel référentiel PEP construire collectivement pour atteindre les objectifs du projet fédéral au bénéfice des personnes ?

L'objectif de l'atelier est d'identifier collectivement les éléments permettant de valoriser et de mettre en exergue la plus-value PEP.

Partage des travaux des ateliers à partir d'une trame de questionnement identique et proposée en amont.

Atelier 13 collaboratif

Comment concilier missions sociales et ambitions de développement ? Quelles alternatives à la commande publique au service de l'innovation sociale ?

À partir de situations concrètes et d'exemples de pratiques développés par les participants, l'objectif de cet atelier est d'identifier collectivement les stratégies possibles pour dépasser le cadre contraint des appels d'offres et mettre en place une démarche pro active auprès des partenaires institutionnels.

Atelier 14 expert

Quelles déclinaisons concrètes de la stratégie de développement des séjours PEP attitude ?

Le benchmark national du secteur classes vacances conduit en 2016/2017 a montré la nécessité de diversifier notre offre en direction de nouveaux publics (adolescents, jeunes, adultes...), notamment ceux accueillis ou accompagnés par d'autres acteurs du réseau PEP (établissements ESMS, accueils de loisirs, centres sociaux...). Comment mettre en œuvre cette diversification ?

Atelier 15 expert

Comment s'approprier les indicateurs ANAP ?

Pour être efficaces, les gestionnaires, les professionnels comme les autorités publiques, ont besoin d'un nombre croissant d'outils de connaissance, de repères, d'éléments d'objectivation de l'activité. Les indicateurs participent de ce mouvement. Le tableau de bord de la performance met à disposition des indicateurs d'analyse permettant à chaque ESMS d'améliorer notamment son pilotage interne. Au-delà de l'apparente contrainte liée à la collecte des indicateurs, l'objectif de cet atelier sera de déterminer comment s'emparer de ces derniers au service du pilotage interne et du dialogue avec les autorités de tarification compétentes.

Atelier 16 expert

Accompagner les jeunes vers l'autonomie en s'appuyant sur leurs potentialités

Chaque jeune construit progressivement et à son rythme son autonomie, limitant ainsi les réponses globales ou en dispositif.

Comment construire un cadre d'accompagnement et d'appui au projet de chaque jeune pour investir son association PEP en direction de la jeunesse ?

Atelier 17 expert

Coordination, référent de parcours, assistant de parcours de vie : faire évoluer les missions ou définir de nouveaux métiers ?

La coordination des parcours a pour objectif d'apporter une réponse au « Zéro sans solution » et d'éviter les ruptures de parcours qui engendrent souvent des situations difficiles, voire de détresse. Le responsable d'établissement doit structurer la prise en charge pour garantir la continuité des parcours en interne et en externe des personnes accompagnées ou orientées vers son organisation. Maîtriser dans chaque établissement et service les parcours et les coordonner, en interne et en externe, devient une priorité.

Avec le soutien de la Caisse Nationale
des Allocations Familiales (CNAF)

